

Vous trouverez toute la documentation des évolutions réglementaires sur www.service-public.fr

Ces formulaires sont à télécharger, à imprimer et à retourner en mairie :

- **Déclaration préalable pour une maison individuelle :**

Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...), vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...), vous édifiez une clôture.

- **Déclaration préalable pour une division foncière :**

Vous divisez un terrain pour en détacher un en plusieurs lots en vue de construire (sans création de voies ou d'équipements communs)

- **Déclaration préalable pour un aménagement :**

Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aires de stationnement), vous modifiez un bâtiment (sauf habitation) vous en changez la destination.

- **Permis de construire et d'aménager.**

Vous réalisez une maison individuelle et/ou ses annexes.

- **Permis de modification de permis délivré en cours de validité.**

- **Permis de demande de transfert de permis.**

- **Certificat d'urbanisme.**

...

Affichage d'une autorisation d'Urbanisme :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1988>